Le guide du tri

TRIER, C'EST LE GESTE LE PLUS FACILE AU QUOTIDIEN POUR PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE.

Il y a de la **Com Com** là dessous

www.cc-ribeauville.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de Ribeauvillé

PRÉCURSEUR, POUR VOUS SERVIR

Sommaire

Le juste prix, trois modes de paiement ..... P. 3

À chaque déchet une destination ..... P. 4

La collecte des ordures ménagères, comment ça marche ? ..... P. 6

16 communes, 4 jours de collecte ..... P. 7

Les déchèteries, mode d'emploi ..... P. 8

Les déchets acceptés et ceux refusés en déchèterie ..... P. 10

Les points tri, partout et pour tous ..... P. 12

Quel avenir pour les déchets verts ? ..... P. 14

Le tri c'est bien, la prévention c'est mieux ..... P. 15

Plus d'idées pour moins de déchets ..... P. 16

Tout est bon dans le compost ..... P. 17

Des documents à votre disposition à la Comcom ou téléchargeables sur son site web ..... P. 18

Le juste prix

- La collecte et le traitement de vos déchets sont **facturés en fonction du poids des déchets** que vous produisez.
- **La redevance d'enlèvement** des ordures ménagères comporte une **part fixe** (infrastructures, personnel, entretien) et une **part variable** calculée sur le poids et le nombre d'enlèvements de vos déchets.
- La redevance doit être **acquittée deux fois par an,** en janvier et en juillet.

Trois modes de paiement

1. **En ligne** sur le site **www.cc-ribeauville.fr** rubrique environnement
2. **Par prélèvement automatique** téléchargez le formulaire dédié sur le site de la Communauté de Communes
3. **Par chèque, en espèces ou par virement** au guichet du Trésor Public, 1 rue du Stangenweiher 68 150 Ribeauvillé

594 kg

***En France**, nous produisons en moyenne 594 kg de déchets/an/habitant contre 573 kg/an/habitant dans la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (CCPR). On entend par « déchets » les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) + le papier + les flaconnages plastique + le verre + les déchets collectés en déchèterie.*

La Com Com a de meilleures performances pour les OMR et le tri sélectif, mais beaucoup d'efforts restent à faire, notamment au niveau des déchets collectés en déchèteries.

À chaque déchet une destination

Poubelle, borne de récupération, déchèterie ou site vert : chaque type de déchet a une destination selon sa nature. Déposez vos déchets dans les lieux appropriés pour qu'ils puissent être stockés ou recyclés.

À	Aérosols pleins	DÉCHÈTERIE
	Aérosols vides	DÉCHÈTERIE
	Ampoules à filament	POUBELLE
	Ampoules nouvelle génération	MAGASIN DÉCHÈTERIE
B	Barquettes en aluminium	POUBELLE DÉCHÈTERIE
	Batteries de voiture	DÉCHÈTERIE
	Blisters (emballages en plastique rigide)	POUBELLE
	Bocaux en verre	BORNE VERRE
	Boîtes de conserve pleines ou souillées	POUBELLE
	Boîtes de conserve vides	POUBELLE
	Boîtes de pizza vides	BORNE VIEUX PAPIERS
	Bouchons en liège	DÉCHÈTERIE
	Bouteilles en plastique	BORNE BOUTEILLES PLASTIQUE
	Bouteilles d'huile en plastique (pleines)	FÛT HUILE VÉGÉTALE DÉCHÈTERIE
	Bouteilles d'huile en plastique (vides)	BORNE BOUTEILLES PLASTIQUE
	Bouteilles d'huile en verre (pleines)	FÛT HUILE VÉGÉTALE DÉCHÈTERIE
	Bouteilles d'huile en verre (vides)	BORNE VERRE
	Bouteilles en verre	BORNE VERRE
	Briques alimentaires vides (lait, jus de fruits)	BORNE VIEUX PAPIERS
C	Cahiers (papier)	BORNE VIEUX PAPIERS
	Canettes vides (métal)	POUBELLE DÉCHÈTERIE
	Cartons ondulés	BORNE VIEUX PAPIERS
	Cartons d'emballage et de produits alimentaires	BORNE VIEUX PAPIERS
	Cartons d'emballage (pliés)	BORNE VIEUX PAPIERS
	Cédéroms	POUBELLE
	Chutes de bois	DÉCHÈTERIE
	Cintres	POUBELLE
	Cotons-tiges	POUBELLE
	Couches-culottes	POUBELLE
	Courriers et photocopies	BORNE VIEUX PAPIERS
	Cubitainers en plastique	POUBELLE
D	Déchets de jardinage	SITE VERT DÉCHÈTERIE COMPOSTEUR
E	Électroménager	DÉCHÈTERIE
	Emballages de café sous vide	POUBELLE
	Emballages en plastique rigide (blister)	POUBELLE
	Emballages souillés	POUBELLE
	Épluchures	POUBELLE COMPOSTEUR
	Éponges	POUBELLE

F	Films en plastique enveloppant des produits	POUBELLE
	Films enveloppant des revues et prospectus	POUBELLE
	Flacons de produits ménagers en plastique	BORNE BOUTEILLES PLASTIQUE
	Flacons de produits de toilette en plastique	BORNE BOUTEILLES PLASTIQUE
H	Huile de vidange	BORNE HUILE MINÉRALE DÉCHÈTERIE
J	Jouets cassés	POUBELLE
	Journaux (papier)	BORNE VIEUX PAPIERS
L	Lampes fluo-compactes sodium, etc.	DÉCHÈTERIE
	Litières pour chat	POUBELLE
M	Magazines (papier)	BORNE VIEUX PAPIERS
	Matelas	DÉCHÈTERIE
	Médicaments	COLLECTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
	Mégots de cigarettes	POUBELLE
	Miroirs	DÉCHÈTERIE
	Moquette	DÉCHÈTERIE
	Mouchoirs en papier	POUBELLE
O	Objets en plastique (sauf bouteilles et flacons)	POUBELLE
P	Papiers de bureau	BORNE VIEUX PAPIERS
	Papiers gras et/ou sales	POUBELLE
	Papiers peints	POUBELLE
	Peintures	DÉCHÈTERIE
	Peluches (jouets)	POUBELLE
	Piles	DÉCHÈTERIE MAGASIN
	Plastiques emballant des aliments gras et/ou sales	POUBELLE
	Polystyrène	POUBELLE
	Pots de yaourt, de fromage blanc (en plastique)	POUBELLE
	Pots en verre	BORNE VERRE
	Poussières	POUBELLE
	Produits toxiques (détergents, solvants, peintures)	DÉCHÈTERIE
	Prospectus (papier)	BORNE VIEUX PAPIERS
R	Radiographies	DÉCHÈTERIE
	Restes de repas	POUBELLE
S	Sacs en plastique	POUBELLE
	Sacs fast-food souillés	POUBELLE
	Sur emballages en carton	BORNE VIEUX PAPIERS
	Sur emballages en plastique	POUBELLE
	Sur emballages souillés	POUBELLE
T	Textile	DÉCHÈTERIE CONTENEUR
	Tubes fluorescents (néons)	DÉCHÈTERIE
V	Vaisselle cassée	POUBELLE
	Vitres	DÉCHÈTERIE

Des tonnes de déchets recyclables

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé collecte chaque année près de 22 tonnes de briques alimentaires, 162 tonnes de bouteilles plastique, 1 180 tonnes de verre et 1 250 tonnes de papiers-cartons.

La collecte des ordures ménagères, comment ça marche ?

Toutes les poubelles sont équipées de puces électroniques qui permettent de compter chaque levée de la poubelle par le camion. Seules les poubelles présentées avec le couvercle fermé sont collectées.

Vous déménagez mais vous restez dans la Communauté de Communes ?

Vous pouvez emmener votre poubelle à votre nouvelle adresse ou vous faire livrer un nouveau bac. Dans les deux cas, il est impératif de **communiquer à la Communauté de Communes votre ancienne et votre nouvelle adresse ainsi que le numéro de bac.**

Vous quittez la Communauté de Communes ?

Indiquez à la Communauté de Communes votre ancienne et votre nouvelle adresse ainsi que le numéro de bac. **Le badge d'accès aux déchèteries devra également être rendu.** À défaut, il vous sera facturé 8 euros.

Vous emménagez dans la Communauté de Communes ?

Vous pouvez **conserver le bac de l'ancien locataire.** Contactez la Communauté de Communes et communiquez le numéro de bac. Vous pouvez **demander votre nouveau bac** qui sera livré directement chez vous.

Vous souhaitez changer de bac ou équiper votre bac d'un verrou ?

Pour toutes ces démarches, connectez-vous sur le site de la Com Com www.cc-ribeauville.fr rubrique environnement ou appelez le 03 89 73 27 10

16 communes, 4 jours de collecte

Pour les jours de rattrapage, connectez-vous :
www.cc-ribeauville.fr, rubrique environnement

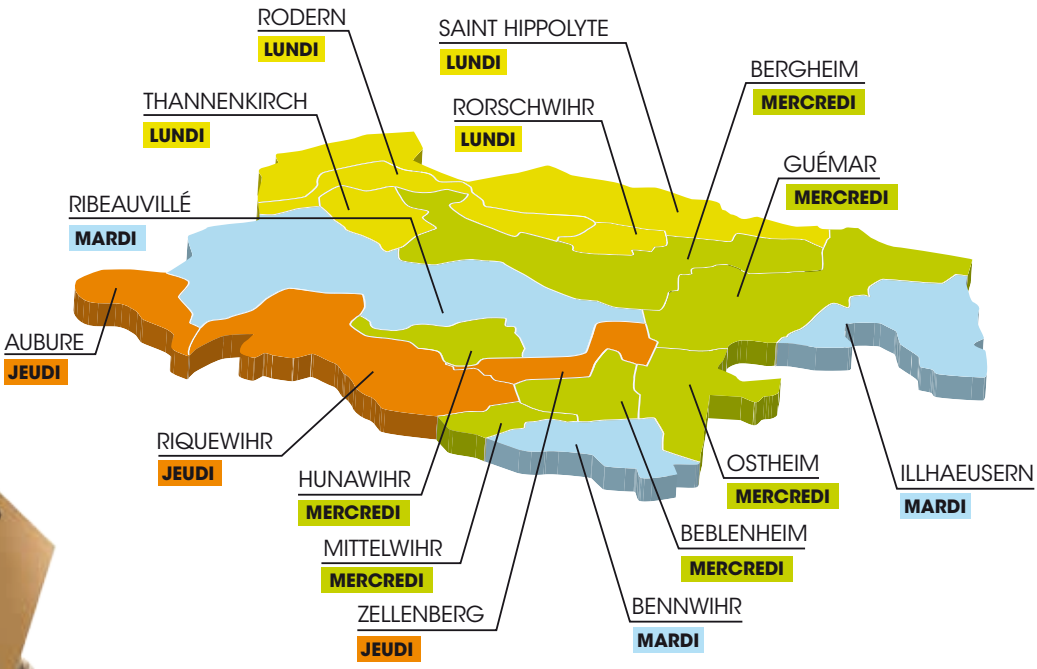

BON À SAVOIR

Les horaires de ramassage peuvent changer en cas de jours fériés notamment. Pour les jours de rattrapage, consultez le site Internet de la Communauté de Communes, rubrique environnement ou demandez le calendrier du tri.

Et n'oubliez pas qu'il est obligatoire de sortir sa poubelle la veille du jour de ramassage.

Les déchèteries, mode d'emploi

Où et quand ?

Horaires d'été (à partir du 1er lundi d'avril)						
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**
Ribeauvillé rue de l'industrie	13h-18h30	13h-18h30	13h-18h30	13h-18h30	13h-18h30	8h-12h et 13h-18h30
Riquewihr rue des prés	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h et 13h-18h30

Horaires d'hiver (à partir du 1er lundi de novembre)						
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**
Ribeauvillé rue de l'industrie	13h-17h30	13h-17h30	13h-17h30	13h-17h30	13h-17h30	8h-12h et 13h-17h30
Riquewihr rue des prés	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h et 13h-17h30

À quelles conditions ?

L'accès aux déchèteries de Ribeauvillé et Riquewihr est réservé aux titulaires d'un badge délivré par la Communauté de Communes.

Vous perdez votre badge ?
La Communauté de Communes
vous en fournit un autre, facturé 8 euros.

Vous quittez la Communauté de Communes ?
Restituez votre badge.
À défaut, il vous sera facturé 8 euros.

Vous êtes un particulier

L'accès est autorisé aux **véhicules dont la hauteur est inférieure à 2 m** par la voie réservée « entrée particuliers ».

L'accès est gratuit dans la limite de 35 entrées par an (au total pour les deux déchèteries).

Le volume est limité à 1 m³ par passage. Si vous utilisez un véhicule dont la hauteur dépasse 2 m, faites une demande à la Communauté de Communes pour pouvoir accéder à la déchèterie de Ribeauvillé par la voie réservée aux professionnels. Une franchise annuelle gratuite de 600 kg sera alors appliquée.

Vous êtes un professionnel

L'accès est autorisé uniquement par la voie réservée.
Vous bénéficiez **de 25 passages par an** (pour les deux sites) et/ou d'une **franchise annuelle gratuite** de 2000 kg.
Votre véhicule est pesé à l'entrée et à la sortie de la déchèterie.

À Riquewihr, l'accès est uniquement autorisé aux véhicules dont la hauteur est inférieure à 2 m.

C'est oui ou c'est non ?

OUI

Les déchets acceptés en déchèterie

Appareils réfrigérants	Batteries	Bois	Bouteilles plastique
Cartons	Déblais inertes (terre, briques, tuiles)	Déchets ménagers spéciaux (restes de peinture, vernis, solvants, détergents)	Déchets verts
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Objets encombrants	Gravats	Huile de cuisine, huile de vidange
Lampes usagées	Métaux	Papier	Piles
Textiles	Verre		

BON À SAVOIR

Rappelez-vous que lorsque vous achetez un nouvel équipement électrique ou électronique, le vendeur a l'obligation de reprendre l'ancien appareil.

NON

Les déchets refusés en déchèterie

Amiante et dérivés	Cadavres d'animaux	Citernes non vidées et non dégazées	Déchets dangereux (médicaments, déchets hospitaliers, explosifs, produits irradiés, poisons)
Déchets industriels	Déchets radioactifs	Déchets des exploitations agricoles (produits phytosanitaires…)	Enrobés (bitume, macadam…)
Bouteille de gaz Extincteurs	Ordures ménagères Déchets alimentaires	Pneus	Litière pour chat

Nouveaux déchets, nouveaux réflexes

Avec la mise sur le marché de nouveaux produits, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Vous saurez désormais qu'il existe des lieux de collecte pour vos **cartouches filtrantes d'eau** du robinet. Vous les retrouverez sur les sites Internet des différentes marques. Il en va de même pour vos **capsules en aluminium de café** instantané qui peuvent être rapportées à leurs points de vente. Pour les **ampoules fluo compactes et les téléphones mobiles,** le distributeur est tenu de reprendre gratuitement vos anciens appareils.

Les points tri, partout et pour tous

Les communes du Pays de Ribeauvillé disposent de points tri pour trier vos déchets. Chaque point tri est équipé de trois types de bornes : verre, papier-carton et flaconnage plastique. Ils sont vidés deux ou trois fois par semaine selon leur emplacement et leur utilisation.

La borne est pleine ?

Faites preuve de bon sens et rendez-vous dans un autre point tri !

Aubure
- Rue de la Sapinière

Beblenheim
- Rue des Amandiers
- Rue du Petit Château

Bennwihr
- Parking de la salle polyvalente
- Bennwihr gare, rue de Houssen

Bergheim
- Atelier communal
- Faubourg Saint-Pierre
- Route de Sélestat
- Centre Socio-culturel
- Rue du Vieux Pressoir

Guémar
- Chemin du Grunenmatenweg
- Route d'Illhaeusern

Hunawihr
- À côté de la station d'épuration

Illhaeusern
- Rue de Colmar
- Salle des Fêtes
- Rue du Chat porc-épic

Mittelwihr
- Rue des Fleurs

Ostheim
- Rue de la Gaensmatt
- Parking de la salle des fêtes

Ribeauvillé
- Rue de Landau
- Rue du 3 décembre
- Parking de la Clausmatt
- Rue Klee
- Rue de l'abattoir
- Rue Friedrich

Riquewihr
- Parking de bus, avenue Méquillet
- Camping
- Rue du 5 décembre

Rodern
- Rue du Vignoble

Saint Hippolyte
- Rue du Parc
- Dépôt d'incendie

Thannenkirch
- Cave du Rodern
- Parking salle des Fêtes

Zellenberg
- Rue du Vignoble

BON À SAVOIR

Le dépôt sauvage aux bornes de tri et dans la nature est passible d'amende.

60 000 €

C'est le coût de nettoyage des abords des bornes de tri dépensé chaque année par la Com Com.

Les déchets acceptés dans les points tri

Dans les conteneurs « papiers-cartons » et « flaconnages plastique »

Journaux, magazines	Emballages carton
Briques alimentaires	Flacons plastique

Dans les conteneurs « textiles »
Désormais, tous les textiles (vêtements, linges de maison et chaussures) même abimés, tachés ou troués, peuvent être déposés dans les conteneurs à vêtements.

Dans les conteneurs « verre »

Bouteilles	Flacons	Pots

PENSEZ TOUJOURS À ENLEVER BOUCHONS ET COUVERCLES SUR LES BOUTEILLES EN VERRE

Les déchets interdits dans les points tri

Dans les conteneurs « papiers-cartons » et « flaconnages plastique »

Sacs poubelles	Films et sachets plastiques	Barquettes
Pots de yaourt	Blisters	Pots de crèmes, fromage blanc…

Quel avenir pour les déchets verts ?

Les déchets verts issus de votre jardin peuvent être déposés dans un des sites verts de la Communauté de Communes. Ils peuvent aussi être valorisés en compost et être ainsi une ressource prodigieuse pour votre jardin.
Les sites verts sont des lieux prévus pour le dépôt des déchets végétaux : herbe, gazon, feuilles, bois, branchages, fleurs, résidus de taille…

- **Aubure,** rue de la Sapinière : accessible tous les jours
- **Bergheim,** route de Sélestat : accessible le samedi de 14h30 à 16h30
- **Guémar,** chemin du Château d'eau : accessible mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h (hauteur limitée à 2 m)
- **Saint-Hippolyte,** ancienne gare : accessible tous les jours (hauteur limitée à 2 m)
- **Thannenkirch,** chemin du Brunnmatten : accessible tous les jours

30 %

Un tiers des déchets contenus dans nos poubelles sont compostables et 10 % sont concernés par le tri sélectif.

Le tri c'est bien, la prévention c'est mieux !

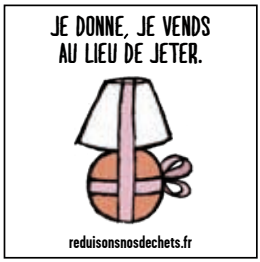

Le tri des déchets est indispensable. Mais réduire leur production, c'est encore mieux ! Car les déchets ont des conséquences multiples : coût de traitement, épuisement des ressources, pollution des sols, rejets polluants liés au process d'incinération ou d'enfouissement des déchets.

La prévention des déchets consiste à agir pour ne pas produire de déchets

- **en consommant mieux** (moins de produits emballés, moins de produits ménagers, de bricolage ou de jardinage agressifs)
- **en produisant mieux** (éco-conception)
- **en prolongeant la durée de vie** des produits (réparation et don)
- **en jetant moins** (compostage)

35 kg

En se procurant dans sa mairie un autocollant « Stop Pub » et en l'apposant sur sa boîte aux lettres, il est possible de réduire sa production annuelle de déchets de 35 kg.

Plus d'idées pour moins de déchets !

- **Privilégiez les grands contenants,** les produits à la coupe, au détail ou en vrac à ceux en barquette plastique.
- **Évitez les portions individuelles** (fromage, beurre, gâteaux…), les sachets pré-dosés (riz, pâtes…), les mini-doses (café, sucre, thé…), les doubles emballages (cartonnette des dentifrices, des plats préparés, des produits de beauté…)
- **Consommez l'eau du robinet :** elle coûte 50 fois moins cher que l'eau en bouteille.
- **Préférez les produits réutilisables** (éponges, torchons, vaisselle…) aux produits jetables (lingettes, essuie-tout, gobelets…)
- **Vérifiez la qualité des produits achetés :** les produits d'appel ou les premiers prix sont souvent synonymes de durée de vie courte (matériel de bricolage, électroménager…)
- **Pensez aux « trucs de grand-mère »** souvent efficaces et toujours moins chers : le vinaigre blanc, par exemple, peut remplacer de nombreux produits d'entretien dans la maison.
- **Préférez chaque fois que c'est possible** le « fait maison » (yaourts, gâteaux, salades) aux produits industriels très emballés.
- **Sachez différencier les dates**
  La Date Limite de Consommation (DLC) est indiquée par la formule « à consommer jusqu'au… ». L'aliment doit être consommé avant cette date.
  La Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO) est indiquée par la formule « à consommer de préférence avant… ». Passé cette date, l'aliment peut encore être consommé, mais peut avoir perdu certaines qualités (texture, goût…).

PENSEZ À DONNER LES OBJETS EN BON ÉTAT DONT VOUS N'AVEZ PLUS L'UTILITÉ : ASSOCIATION ESPOIR À COLMAR, SITE DONNONS.ORG

7 %

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé s'est donnée pour ambition de réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilés par habitant à l'horizon 2017.

Tout est bon dans le compost

Le compostage consiste à mettre en tas les déchets de la cuisine et du jardin afin qu'ils se décomposent, et produisent un engrais naturel et efficace.
Le compostage peut être réalisé facilement : il suffit de disposer d'un petit coin de jardin.

Les 4 bonnes raisons de composter à domicile

1/ limitez les allers-retours en déchèterie
2/ produisez un engrais 100 % naturel et totalement gratuit
3/ luttez contre l'appauvrissement de votre sol en matière organique
4/ agissez en éco-citoyen en limitant le volume de déchets à traiter

Les 3 règles d'or du compostage

1. **Diversifiez les apports de déchets**
   Le ratio idéal : 1/3 déchets de cuisine – 2/3 déchets de jardin
2. **Maintenez une humidité suffisante**
   Le mélange doit être humide comme une éponge que l'on vient de presser.
3. **Aérez le compost**
   Avec un léger brassage à chaque apport, et un retournement bimensuel.

Que mettre dans son composteur ? Comment utiliser son compost ? Toutes les informations sont dans le « Guide du compostage à domicile », disponible à la CCPR ou téléchargeable sur son site internet.

Des documents à votre disposition

Le jardin est auto-suffisant

Comme dans la forêt où les arbres se nourrissent des feuilles tombées et décomposées, comme dans les prairies où les fleurs attirent les insectes qui repoussent les parasites, le jardin produit lui-même ses propres ressources pour se nourrir et se défendre.
Comment vous servir de vos tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes ou fanes de végétaux ?
Comment aider naturellement votre jardin grâce au paillage ou au mulching ?

Les réponses sont dans le « Petit manuel des ressources au jardin ».

De la nature au quotidien

En partenariat avec l'Observatoire de la Nature de Colmar, la CCPR vous propose son programme d'animations « De la nature au quotidien ». Au menu : échanges entre jardiniers sur le terrain, cueillette et cuisine de plantes sauvages, ou encore atelier de fabrication de produits ménagers alternatifs ou de cosmétiques maisons…

Venez découvrir, échanger, fabriquer et goûter… et contribuer ainsi à un meilleur respect de l'environnement.

DOCUMENTS DISPONIBLES À LA COM COM OU SUR WWW.CC-RIBEAUVILLE.FR

Notes

Pour tous renseignements complémentaires :

03 89 73 27 10

www.cc-ribeauville.com

Un doute ? Une question ?

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires :

03 89 73 27 10

www.cc-ribeauville.com

ECO EMBALLAGES

Conseil Général Haut-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES Pays de Ribeauvillé

PRÉCURSEUR, POUR VOUS SERVIR

Réduisons vite nos déchets, ça déborde.
reduisonsnosdechets.fr

www.citeasen.fr